

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**REUNION DU 21 NOVEMBRE 2014****DECISION****Numéro 14 – 09 – 071****Décision 1 : L'attribution du marché de maintenance, d'entretien et de réparation des véhicules.**

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 14 novembre 2014, s'est réuni le 21 novembre 2014 à partir de 14 heures 30 au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (5 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Étaient présents : Messieurs André Cellier (Vice-président) ; Georges Dru (Vice-président) ; Claude Giraud (Vice-président) ; Claude Liogier (5^{ème} membre du bureau) ; Bernard Philibert (Président).

Exposé du rapport effectué par le Président :

Le marché est décomposé en 89 lots géographiques et techniques (véhicules de plus et de moins de 3,5 tonnes).

Tous les lots sont à bons de commandes sans montant minimum ni maximum.

La durée du marché est fixée à compter de sa notification jusqu'au 31 décembre 2015, reconductible de manière tacite 3 fois, pour une période de 1 an.

Le marché sera attribué en fonction des critères énoncés ci-dessous.

- lots de 1 à 71 relatifs aux véhicules de - 3,5 T

Prix 60 points :

- taux de remise sur les pièces 30 points
- coût horaire de la main d'œuvre 30 points

Distance entre le lieu de réparation et le centre d'incendie et de secours : 40 points :

- moins d'1 km (ou proposition du candidat de récupérer le véhicule dans le centre d'incendie et de secours) : 40 points
- distance de 1 à moins de 5 km 30 points
- distance de 5 à moins de 10 km 15 points
- distance de 10 à moins de 15 kms 0 point.
- à partir de 15 km, l'offre sera déclarée irrecevable.

- lots de 72 à 89 relatifs aux véhicules de + 3,5 T

Prix 60 points :

- taux de remise sur les pièces : 30 pts
- coût horaire de la main d'œuvre : 30 pts

Distance entre le lieu de réparation et le centre support : 40 points :

- moins de 5 km
(ou proposition du candidat de récupérer le véhicule dans les centres d'incendie et de secours rattachés au centre support : cf annexe à l'acte d'engagement) : 40 points
- distance de 5 à moins de 10 km : 30 points
- distance de 10 à moins de 20 km : 15 points
- distance de 20 à moins de 30 km : 0 point
- à partir de 30 km : l'offre sera déclarée irrecevable.

La commission d'appel d'offres a examiné ce dossier le 21 novembre 2014 afin de procéder à l'attribution du marché.

**Vu le rapport présenté par le Président,
le bureau prend la décision suivante :**

Article 1 : Le bureau confirme les choix de la commission d'appel d'offres concernant l'attribution du marché de maintenance, d'entretien et de réparation de véhicules comme suit :

042-284210242-20141121-14-09-071-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2014

Publication : 08/12/2014

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2014

Société retenue

Lot	Centre d'incendie et de secours	Société retenue
1	CHARLIEU	Garage LACROIX
2	ST DENIS DE CABANNE	Garage ST DENIS
3	BELMONT DE LA LOIRE	Garage du CERGNE
4	LE CERGNE	Garage du CERGNE
5	CUINZIER	Garage du CERGNE
6	POUILLY SOUS CHARLIEU	Garage LACROIX
7	LA PACAUDIERE	LAVENIR Garage
8	RENAISON	SAS TIRARD
9	ROANNE	SAS TIRARD
10	MONTAGNY	Garage ROSTAING
11	ST ALBAN LES EAUX	sans suite
12	CORDELLE	sans suite
13	ST JUST EN CHEVALET	sans suite
14	CREMEAUX	Garage THEVENET
15	ST MARTIN LA SAUVETE	sans suite
16	ST GERMAIN LAVAL	sans suite
17	NEULISE	sans suite
18	ST SYMPHORIEN DE LAY	sans suite
19	ST JUST LA PENDUE	sans suite
20	ST CYR DE VALORGES	sans suite
21	BUSSIERES	Garage DARGON
22	BALBIGNY	Garage DARGON
23	NOIRETABLE	Garage DEJOB
24	BOEN SUR LIGNON	Garage CLOYE
25	SAIL SOUS COUZAN	Garage CLOYE
26	ST GEORGES EN C	sans suite
27	CHAMAZEL	sans suite
28	MONTBRISON	Garage du PIC
29	ST ROMAIN LE PUY	Garage du PIC
30	ST JEAN SOLEYMIEUX	Garage du PIC
31	ROZIER EN DONZY	Garage DARGON
32	PANISSIERES	Bailly Peugeot
33	ST MARTIN LESTRA	Garage TARDY
34	FEURS	Garage HIPPODROME
35	MONTROND LES BAINS	Garage DECULTIEUX
36	CHAZELLES S LYON	Garage HIPPODROME
37	ST GALMIER	Garage HIPPODROME
38	ANDREZIEUX - BOUTHEON	Garage HIPPODROME
39	SURY LE COMTAL	Garage HIPPODROME
40	ST JUST ST RAMBERT	Garage HIPPODROME
41	PERIGNEUX	Garage ST MAU AUTOS
42	STE LA TERRASSE	VF RECTIFICATION
43	ST HEAND	VF RECTIFICATION
44	GRAMMOND	Garage HIPPODROME
45	ST JEAN BONNEFONDS	VF RECTIFICATION
46	ST CHRISTO EN JAREZ	Garage X GUICHARD
47	ST MARTIN LA PLAINE	RENAULT ST CHAMOND
48	RIVE DE GIER	RENAULT ST CHAMOND
49	VALLEE DU GIER	RENAULT ST CHAMOND
50	ST CHAMOND	RENAULT ST CHAMOND
51	LA TERRASSE SUR DORLAY	sans suite
52	PELUSSIN	Garage MANIQUET
53	CHAVANAY	Garage MANIQUET

54	ST PIERRE DE BŒUF	Garage MANICOUX
55	MACLAS	Garage du CENTRE
56	ST JULIEN MOLIN MOLETTE	Garage VALLAT
57	BOURG ARGENTAL	Garage VALLAT
58	ST SAUVEUR EN RUE	Garage VALLAT
59	ATELIER DEPARTEMENTAL	Garage AROD
60	STE LA METARE	VF RECTIFICATION
61	ST GENEST MALIFEAUX	Garage FAYER
62	JONZIEUX	Carrosserie LIOGIER
63	MARLHES ST REGIS	Garage BONNEFOY
64	STE SEVERINE	Garage des PLATANES
65	LA RICAMARIE	Garage des PLATANES
66	LE BERLAND ROCHE	Garage des PLATANES
67	LE CHAMBON FLLES	Garage des PLATANES
68	FIRMINY	Garage des PLATANES
69	ST MAURICE EN G	Garage des PLATANES
70	ST BONNET ST NIZIER	Garage JOUBERT
71	USSON ENFOREZ	sans suite
72	CHARLIEU	SOGEMO SA
73	ROANNE	SOGEMO SA
74	CREMEAUX	Garage THEVENET
75	BALBIGNY	FEURS V I
76	BOEN SUR LIGNON	Garage DEJOB
77	MONTBRISON	PPLS SARL
78	FEURS	FEURS V I
79	MONTROND LES BAINS	FEURS V I
80	ANDREZIEUX	Garage FRAISSE
81	FIRMINY	Garage FRAISSE
82	ST BONNET ST NIZIER	FIRMINY PL
83	ST ETIENNE NORD	Garage FRAISSE
84	ST ETIENNE OUEST	Garage FRAISSE
85	ST ETIENNE SUD	Garage FRAISSE
86	ST CHAMOND	Garage FRAISSE
87	RIVE DE GIER	Garage VERICEL
88	MACLAS	COSTECHARAYRE
89	BOURG ARGENTAL	COSTECHARAYRE

Article 2 : Le Président est autorisé à signer les pièces des marchés sous réserve de la production par les sociétés retenues des pièces visées à l'article 46 du code des marchés publics.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental
d'incendie et de secours de la Loire



Bernard PHILIBERT